

Mise à jour: 05/04/2011 04:44

Éducation

Gros bonis dans les cégeps

(Journal de Montréal) Sébastien Ménard

Journal de Montréal



Il n'y a pas que les dirigeants des commissions scolaires qui ont eu droit à de gros bonis, en 2010. Les cadres des cégeps ont vu les montants qui leur sont versés en primes augmenter de 26 % l'an dernier, une situation que dénoncent les étudiants.

Le Journal a appris que 959 cadres et hauts dirigeants du réseau collégial se sont partagé près de 2,4 M\$ en «montants forfaitaires», en 2009-2010. Cela représente un bond de près d'un demi-million de dollars en seulement une année.

Après les 110 dirigeants de commissions scolaires qui ont touché près d'un million de dollars en bonis, c'est au tour des patrons des cégeps de voir leurs primes salariales atteindre un nouveau sommet.

Cette augmentation de 26,2 % du montant consacré aux bonis survient au moment où l'État a suspendu leur versement pour les deux prochaines années, dans le cadre de «l'effort» de réduction des dépenses que s'est imposé le gouvernement.

«Pas automatique»

La Fédération des cégeps explique cette augmentation par une légère hausse du nombre de cadres dans le réseau collégial, et par la croissance du nombre d'employés d'encadrement qui ont touché des bonis.

Entre 2009 et 2010, le nombre de bénéficiaires de ces primes a augmenté d'une centaine, a constaté *le Journal*. «Ça montre bien que ce n'est pas automatique, fait valoir la porte-parole de la Fédération, Caroline Tessier. On a un des taux d'encadrement les plus bas de la fonction publique», ajoute-t-elle, en précisant que les cégeps comptent «un cadre pour 27 employés».

Mme Tessier rappelle que les «bonis forfaitaires» des cadres font partie de leur «rémunération globale» et ce, depuis 1984.

Elle assure que ces primes sont accordées à la suite d'un «processus» d'évaluation du rendement «bien encadré» et prévu par «un règlement gouvernemental.»

La porte-parole reconnaît que les sommes accordées en bonis ont explosé, l'an dernier, mais elle rappelle que cette enveloppe ne pourra jamais dépasser 2 % de la masse salariale des cadres. Dans le cas des hauts dirigeants, le plafond a été fixé à 5 % pour les directeurs des études, et à 6 % pour les directeurs généraux.

Faire leur part

Ces révélations choquent le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin. «Pour les étudiants, c'est fâchant», lancet-il.

«C'est sûr que, globalement, la proportion de mauvaise gestion semble moins élevée au collégial que dans les universités, dit-il, mais à un moment où on demande aux étudiants et aux citoyens d'en faire toujours plus, les institutions publiques doivent montrer patte blanche. Ce n'est pas la première fois qu'on voit des dépenses qui auraient pu être évitées», souligne-t-il.

Le président de la FECQ croit que certains cégeps ont pu être tentés de gonfler les bonis de leurs cadres,



Après ceux des commissions scolaires, les cadres et hauts dirigeants du réseau des cégeps ont eux aussi vu le montant consacré à leurs primes de rendement exploser, l'an dernier. Ci-dessus, le Cégep du Vieux-Montréal. © Agence QMI

pour atténuer l'effet des restrictions budgétaires imposées par Québec. «C'est un subterfuge plus que questionnable, dans la mesure où tout le monde est appelé à faire sa part», dit-il.

Ce qu'il a dit

«Ces bonis-là n'ont pas leur raison d'être. De façon générale, comme centrale, on n'a jamais été favorable à des primes basées sur la performance des étudiants. Que les administrateurs, les hauts mandarins aient une rémunération conséquente de l'importance de leurs responsabilités, d'accord. Mais il y a trop de facteurs incontrôlés, en éducation, pour fonctionner par boni. Il ne devrait pas y en avoir parce que, dans le fond, ça correspond à quoi ? On n'est pas dans une entreprise financière ! J'ai aussi de la difficulté à croire que l'émission de ces bonis-là ne se fait pas avec une certaine complaisance...» - Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec

En forte hausse

2009-2010

Hauts dirigeants (directeurs généraux et directeurs des études) : 613 737 \$*

93 bénéficiaires Boni moyen : 6 599 \$

Cadres

1 744 204 \$

866 bénéficiaires Boni moyen : 2 014 \$

TOTAL : 2 357 941 \$

(+26,2 % en un an)

2008-2009

Hauts dirigeants (directeurs généraux et directeurs des études)* : 569 237 \$

92 bénéficiaires Boni moyen : 6 187 \$

Cadres

1 299 522 \$

754 bénéficiaires Boni moyen : 1 724 \$

TOTAL : 1 868 759 \$

Combien gagnent-ils ?

Directeur général d'un cégep

Salaire maximum : 142 197 \$

Directeur des études d'un cégep

Salaire maximum : 119 870 \$

(* : Dans le cas des hauts dirigeants, les montants forfaitaires peuvent inclure certaines sommes liées au cumul temporaire de poste, à la protection du traitement, à la disparité régionale et diverses formes d'ajustement du traitement)

(Source : ministère de l'éducation)